

**AVIS D'ATTRIBUTION
MAPA**

Identification de l'organisme passant le marché

Commune de Saint-Bonnet de Mure
34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 SAINT BONNET DE MURE
Tel. 04.78.40.99.58 - Fax 04.78.40.83.65
Mail : servicestechniques@saintbonnetdemure.com

Procédure de passation

Accord-cadre à bons de commande de services selon la procédure adaptée en application de l'article R. 2123-1, 1° du Code de la Commande Publique

Objet du marché

Refonte, mise en page, impression du magazine municipal et autres supports
N°2022-001

Forme du marché

Accord-cadre à bons de commande avec la fixation d'un minimum annuel et d'un maximum annuel compris entre 20 000 € HT et 50 000 € HT


Durée du marché ou délai d'exécution

La durée du marché est de 4 ans à compter de sa notification

Critères d'attribution

Valeur technique : 60 %
Prix : 40 %

Titulaire du marché

 MICRO 5 LYON
327 rue des Mercières
69140 RILLIEUX LA PAPE
Tél. : 06.25.23.65.66 ; 04.37.85.11.27
SIRET N°412 180 275 00031

Date d'attribution

19 avril 2022

Nombre d'offres reçues

3 offres

Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Lyon
184 rue Duguesclin - 69433 LYON CEDEX 03
TEL : 04.78.14.10.10 ; FAX : 04.78.14.10.65

Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr
<http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

Introduction des recours

La procédure peut faire l'objet de plusieurs recours : un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du contrat (L. 551-1 du code de justice administrative), un référé contractuel (L. 551-13 du CJA une fois le contrat signé et sous conditions voir CJA). Le contrat lui-même peut faire l'objet d'un recours en contestation de validité dans les deux mois suivants sa publication (CE, 4 avril 2014, Tarn et Garonne, n° 358994), il est également possible de solliciter la résiliation du contrat et d'attaquer le refus (CE, sect., 30 juin 2017, n° 39844).

Date d'envoi du présent avis

Le mercredi 20 avril 2022 (BOAMP, marchés sécurisés et site Mairie)